

Questions orales

Nous avons appris indirectement, grâce à nos informateurs de Sarajevo, que tout va bien. Nous essayons de confirmer cette information et de nous assurer, en passant par des tiers, comme la Croix-Rouge, de sa situation véritable.

Quant au capitaine Rechner, j'ai parlé de son cas hier, et aucun changement n'est survenu depuis. Il n'y a eu aucun changement non plus pour les autres personnes détenues ou gardées en otages à Ilijas.

Quant à la question du chef de l'opposition, je crois que nous avons exposé notre position très clairement. Il est inutile pour l'instant d'envoyer de nouveaux effectifs. L'ONU n'a pas réclamé de renforts.

Je dois signaler que le secrétaire général de l'ONU a demandé il y a quelques instants une réduction graduelle du mandat de manière que nous puissions le redéfinir et que la FORPRONU puisse assumer les tâches qu'elle est le mieux en mesure de remplir. Cette décision reflète la position adoptée non seulement par le Canada, mais aussi par nombre de nos alliés.

[Français]

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ): Monsieur le Président, le ministre vient de faire référence à une déclaration importante, en effet, qui émane du siège des Nations Unies. On sait, en effet, que le secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, a proposé qu'on réduise considérablement le nombre des effectifs, tout en redéployant cependant le dispositif en place.

Je veux demander au ministre ce que le gouvernement canadien pense de cette proposition, pas de nous dire ce que les autres pensent, ce que les autres feront, des réunions qui auront lieu, mais qu'est-ce que le gouvernement canadien pense, lui, et qu'est-ce qu'il va faire?

[Traduction]

L'hon. David Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, le secrétaire général a rejeté carrément le retrait de la Bosnie, que certains avaient préconisé, et rejeté tout aussi nettement le statu quo. Il parle de redéfinir le mandat de la FORPRONU en ex-Yougoslavie, et c'est précisément la position du Canada.

Quant à savoir comment nous nous y prendrons, cela deviendra évident dans les prochains jours. Comme les députés le savent, mon collègue, le ministre des Affaires étrangères, rencontre ses homologues aujourd'hui. Le premier ministre de la France a convoqué une réunion des ministres de la Défense samedi, et j'y représenterai le Canada avec le chef de l'état-major de la Défense. Nous tâcherons de voir comment nous pouvons adapter nos positions pour former un front commun et donner suite au consensus qui se dégage et que nous avons énoncé à la Chambre ces derniers jours, soit que le mandat de la FORPRONU est toujours valable. Il peut toujours être efficace, mais il importe de le modifier ou de le redéfinir pour atténuer les risques auxquels les soldats sont exposés.

• (1420)

[Français]

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ): Monsieur le Président, il y a la question, en effet, très délicate de savoir s'il faut envoyer des effectifs nouveaux. Je comprends que le gouvernement soit très prudent par rapport à cette question, mais il y a celle des équipements adéquats. Et nous savons qu'à différentes occasions les militaires canadiens ont évoqué les difficultés dans lesquelles ils se trouvaient du fait d'équipements insuffisants.

Je demande au ministre s'il ne pense pas que le retard du gouvernement à pourvoir nos troupes là-bas des équipements adéquats ne les expose pas à de nouvelles prises d'otages?

[Traduction]

L'hon. David Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, beaucoup d'accusations au sujet de l'équipement ne tiennent plus. Qu'il s'agisse de casques ou de gilets pare-balles renforcés pour cette situation très difficile ou encore des tourelles renforcées de nos transports de troupes blindés M-113, par exemple, sans oublier les mitrailleuses ultramodernes qui ont été fournies, on peut dire, je crois, que nos troupes ont reçu ces derniers mois des ressources complémentaires qui leur assurent une meilleure protection dans des situations dangereuses.

Cela ne veut pas dire que nous ne pouvons pas apporter d'autres améliorations. Toutefois, le gouvernement n'envisage pas pour l'instant l'envoi de matériel blindé lourd, d'artillerie ou d'autre équipement que nécessiterait un engagement plus poussé dans le conflit. Il se pourrait fort bien que le gouvernement se ravise s'il y avait retrait, mais celui-ci devrait être global, demandé par l'ONU et assuré par l'OTAN. À ce moment-là, nous serons disposés à ajouter des ressources pour procéder à l'évacuation.

* * *

[Français]

CARE CANADA

M. Philippe Paré (Louis-Hébert, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la vice-première ministre.

Un reportage de la CBC révèle que Care Canada, en plus de procéder à des dépenses inconsidérées faites à même les dons du public, n'aurait pas versé 300 000 \$ de dons recueillis dans le cadre d'une campagne pour lutter contre la famine en Somalie. Devant l'importance des allégations et devant la participation financière d'Ottawa dans Care, la secrétaire d'État aux Affaires étrangères a annoncé l'intention du gouvernement d'enquêter sur cette affaire.

Alors qu'Ottawa versait 28 millions de dollars dans le financement de Care Canada en 1993, la vice-première ministre peut-elle nous dire si l'argent versé par le gouvernement fédéral à Care Canada, notamment dans le cadre de la campagne pour la